



Lettre d'infos n°9 Juin 2022

Notre dernière Lettre d'infos, la n°8, date de novembre 2021

1. Quoi de neuf pour Vlora et Përparim ?

1.1. Leurs situations juridico-administratives

La Cour nationale du droit d'asile (CNDA) avait décidé, au cours de l'audience du 17/11/20, de rejeter la demande de Vlora. Elle avait aussi indiqué que le dossier de demande d'asile de Përparim étant complexe, il devrait être réexaminé par un autre juge. Përparim a été convoqué le 19/04/22, pour une nouvelle audience à la CNDA. Son avocat l'y a défendu mais Përparim a reçu une réponse négative à sa demande d'asile.

Les demandes de titres de séjour. Le 05/10/21, les dossiers de demandes de titre de séjour de Vlora et Përparim ont été adressés à la préfecture, dûment constitués avec l'aide de leur avocate. Tous les critères requis par la circulaire Valls étaient remplis : bulletins de salaire, CDI et diplôme de français langue étrangère pour chacun, témoignages et preuves d'intégration, présence de plus de 5 ans en France... Vlora et Përparim ont été convoqués à la préfecture le 07/03/22 pour un rendez-vous qui s'est très bien passé.

Le jour de ses 30 ans, le 06/04/22, Vlora a su qu'un titre de séjour lui était accordé. La semaine suivante, ils se sont tous 2 rendus à la préfecture pour recevoir leurs précieuses cartes de séjour en contrepartie de 425€ chacun. Leurs cartes sont valables 1 an et elles les autorisent à travailler. Désormais, ils rentrent dans le droit commun français.

Au cours de l'automne prochain, le couple devra déjà constituer les dossiers de demandes de renouvellement des cartes de séjour pour une année supplémentaire ; idem à l'automne suivant pour un renouvellement de 2 ans, et ainsi, jusqu'à atteindre les 5 années de présence en France, en situation régulière. C'est seulement alors qu'ils pourront faire une demande de naturalisation.

Leurs autres démarches administratives. Les dossiers CNDA et préfecture étant clos, Vlora et Përparim se sont engagés dans les démarches pour régulariser leurs situations en vue d'obtenir le renouvellement de leurs passeports et l'échange de leurs permis de conduire. Pour cela, ils se sont rendus à leurs ambassades respectives, de Serbie pour Vlora, et du Kosovo pour Përparim.

1.2. Leurs situations professionnelles. Bien que n'ayant pas d'autorisation de travailler, Përparim a obtenu un CDI dans une entreprise de nettoyage-entretien en octobre dernier. Au cours du printemps 2022, Vlora qui travaillait auparavant dans des serres, a elle aussi obtenu un CDI, dans la même société que Përparim.

Vlora et Përparim sont très heureux de détenir enfin le sésame que représente leur carte de séjour. Ils ont organisé une fête pour célébrer ça et remercier les bénévoles de Digemer et de notre collectif 100 pour 1 toit, Digemer Penfeld. Ils ont plein de projets : vacances, recherche de logement, formations... Leur bonheur très communicatif, nous le partageons ici avec vous.

2. Quoi de neuf pour le collectif Digemer Penfeld (DiPe) et l'association Digemer ?

Avec l'obtention de ces cartes de séjour, l'objectif de l'équipe des 9 bénévoles de DiPe est atteint. Nous aussi, nous affichons un sourire jusqu'aux oreilles ! Désormais, n'étant plus en situation irrégulière, Vlora et Përparim n'ont plus besoin de notre accompagnement. Pour autant, les relations nouées avec eux au fil de ces 5 années ne vont évidemment pas s'arrêter là !

Au sein de DiPe, aucun de nous ne souhaite recommencer l'expérience d'accompagnement d'une autre famille migrante ; en effet, chacun.e de nous est déjà bien engagé.e par ailleurs. Ainsi donc, DiPe va s'auto-dissoudre lorsque le solde restant sur son compte aura été versé sur celui de la maison mère, l'association Digemer. Si vous le souhaitez, vous pouvez continuer à donner, de façon régulière ou ponctuelle, mais à l'association Digemer (cf le flyer en pièce jointe). Une nouvelle fois, Vlora et Përparim se joignent à nous pour remercier l'ensemble des donatrices et donateurs qui ont contribué à cette belle aventure humaine qui se termine bien.

Vlora et Përparim étant autonomes financièrement depuis un bon moment déjà, DiPe a continué à abonder le budget de l'association Digemer qui en a bien besoin pour poursuivre son aide, son soutien et son engagement auprès des trop nombreuses personnes migrantes hébergées et/ou accompagnées. Du fait des expulsions qui sont possibles depuis peu, les sollicitations provenant de services associatifs ou publics ont repris. L'association Digemer est reconnue et donc très sollicitée.

Depuis la fin des confinements, l'association Digemer a repris ses réunions et rencontres qui permettent partages d'expériences et mutualisation de la recherche de solutions, entre les bénévoles. Les échanges sont toujours aussi enrichissants.

Pour toutes ces raisons, vos dons ponctuels ou réguliers à l'association Digemer restent nécessaires. Merci d'avance, si vous le pouvez, de poursuivre votre engagement.

**Vlora & Përparim se joignent aux équipes de DiPe et de Digemer pour remercier
très chaleureusement l'ensemble des donateurs de leur généreuse solidarité**

Réduction d'impôt

L'association Digemer est reconnue d'intérêt général.

Si vous êtes imposable, chacun de vos dons est éligible à une réduction d'impôt à hauteur de 75% de votre don, dans la limite de 531€ annuels*. Ainsi, pour 5€ mensuels, vous verserez 60€ annuels, mais votre don ne vous coûtera que 15€. Et pour 10€ mensuels, cela vous reviendra à 30€.

* au-delà de 531€, la réduction d'impôt est de 66 %

David, un ami de Përparim écrit des poésies. Il en a créé une, intitulée « *Trugarez Breizh* » qui explique qui est Përparim. Fort de ses expériences au théâtre, celui-ci a interprété ce texte qui a été mis en musique par Farid. Toute fraîche, la vidéo réalisée est visible en cliquant sur ce lien : <https://tinyurl.com/Trugarez>.

Përparim vous la dédicace.

En voici le texte :

« *Trugarez Breizh* »

*Je ne suis pas Français,
Vous l'aurez deviné.
Mon accent vous déplaît?
Vous pouvez le couper
Au couteau, comme on dit
De par la métropole,
Peu importe, à bas bruit,
Je reprends mon envol.*

*Par-delà les remparts,
J'ai dû quitter ma terre.
Il est déjà trop tard
Pour faire marche arrière.
Dans ma fuite en avant,
J'ai dû laisser mon nid,
Mes proches, mes parents,
J'ai dû laisser ma vie.*

*La lumière d'un phare
Jailli du Finistère
A percé le brouillard
Exaucé mes prières.*

*Ma flamme est repartie,
Je brûle à l'intérieur,
L'oriflamme brandi
Et la Bretagne au cœur.*

*Je voudrais remercier
Toutes les mains tendues.
Sans l'hospitalité,
Nous serions dans la rue
Ma promesse et moi-même.
Ma petite Juliette...
Moi, Roméo, je l'aime
Des orteils à la tête.
Un amour interdit,
Un amour si puissant,
À jamais insoumis
Aux avertissements.*

*Comme tout un chacun,
J'ai en tête des rêves,
Je me vois en tribun
Et n'y voit pas de trêve.*

*Pour être comédien,
Je suis prêt à me battre,
J'orne mon quotidien
De pièces de théâtre.
Pour être Armoricaïn,
Je me battraï aussi.
Je sais bien que demain
Relève du défi.*

*Après tant de remous,
Ma nouvelle existence
Est une ode au redoux
Et à la résilience.
Il faudra des semaines,
Peut-être des années,
Mais la joie sur la peine
Osera l'emporter »*

Poème : David BOGATIRSKY
Interprétation : Përparim ISMAJLI
Musique et vidéo : Farid MARZOUKI



« La volonté, c'est le clou auquel on accroche son projet pour l'avoir toujours devant les yeux »

Victor HUGO